



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## sécurité

Question écrite n° 91030

### Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les conséquences des vaccinations au Meningitec. En effet, le 26 septembre 2014, l'Agence nationale de sécurité du médicament a révélé que ce vaccin était frelaté et a procédé à son retrait alors que beaucoup d'enfants avaient déjà été vaccinés et contaminés. Certains d'entre eux ont d'ailleurs été vaccinés au-delà de ce retrait suite à une faille dans la procédure d'alerte. Suite à cette vaccination, de nombreux enfants ont développé des fièvres inexpliquées, des éruptions cutanées et des douleurs abdominales quotidiennes. S'ajoutent à cela des diarrhées à répétitions ainsi que des troubles du sommeil et alimentaires. Pour l'heure, aucun traitement n'est efficace. Les parents sont impuissants face aux douleurs de leurs enfants et s'inquiète de surcroît des symptômes qu'ils pourraient développer en grandissant. Ces familles ont besoin de réponses, savoir quels sont les risques pour la santé de leurs enfants et surtout ce qu'ils doivent faire. Aussi il souhaiterait savoir si le Gouvernement apportera son soutien à ces familles et ouvrira une cellule de crise afin de répondre à leurs attentes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Paul Salen](#)

**Circonscription :** Loire (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91030

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [10 novembre 2015](#), page 8115

**Question retirée le :** 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)